

point de vue...

La crise sanitaire du Covid-19 et les restrictions de déplacement ont mis nos territoires en pause avec une forte baisse du trafic routier, entrainant naturellement une baisse de la pollution atmosphérique et sonore, y compris dans les villes moyennes et les territoires peu denses.
Cette situation inédite ainsi que les contraintes sanitaires ont encouragé les collectivités à faire preuve de réactivité et d'adaptation, d'autant plus en cette période où la transition énergétique devient une priorité.
Le gouvernement et les collectivités se sont ainsi saisis de cette situation en accompagnant le développement des aménagements cyclables et piétons provisoires et en expérimentant de nouvelles méthodes de fabrication de l'espace public. Le verdict est sans appel avec un développement de la pratique cyclable : carnets de rendez-vous des réparateurs vélo pleins, hausse du nombre d'achats de vélos, etc.
Cette période a permis à de nombreuses personnes de réinterroger leurs modes de vie, notamment en matière de déplacements, tant sur le plan sanitaire qu'écologique. N'est-ce pas l'occasion de mettre à profit ces remises en question collectives pour accélérer la transition écologique ?

lire la publication